PV 16 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES

DU 12 MAI 2006

Présents

VILLE DE BRUXELLES :

P. DECLOUX : Echevin de la Mobilité
M. VERKINDERE : Cabinet de l'Echevin Decloux
M. DANDOY : département Urbanisme - Eco-conseil
P. VAN OBBERGHEN : département Urbanisme - 1er aménagement voiries, trottoirs, espaces verts
A. VAN DEN HOUTE : département Travaux de Voirie
A. BURY et J. DEKEYSER : Police Zone Bruxelles-Ixelles/Trafic

GAQ N-E /EUROPA WIJKCOMITE:
R. RZEWNICKI (+ Fietsersbond + GRACQ)
A. DEWEZ

LIGUE DES FAMILLES :
J. DEKOSTER

AED :
F. DEPOORTERE

CIAPANOH :
G. DEBONGNIE

Excusés

COMITE DE DEFENSE DES HABITANTS DE BRUXELLES-CENTRE + EUCG:
B. DOEMPKE

NOMO :
L. COVELIERS

GRACQ :
S. CLAEYS

1. Approbation du PV de la réunion précédente

PV approuvé.

2. Présentation sur plans des projets rue Dansaert, boulevards du Centre et Houba de Strooper

- Zone de Confort : inauguration de la zone le 3 juin avec cortège festif et ouverture le 6 juin.
- Boulevard Bockstael/Houba de Strooper :
  Sur le tronçon Bockstael/.K. Bogaerd, on prévoit une bande bus+vélo + une bande voiture dans chaque sens, séparé par une berme centrale marquée au sol et plus tard engazonnée. Sur le tronçon entre rue K. Bogaerd et jusqu'à la fin de Houba de Strooper, on prévoit une bande élargie pour les voitures ainsi qu'une PCM dans chaque sens.
- rue Dansaert :
  Les nouveaux plans prévoient une bande suggérée par simple marquage de logos cyclistes pour assurer une homogénéité d'ensemble, la largeur étant insuffisante pour pouvoir mettre une PCM sur son entièreté.
- Boulevards centraux : une bande élargie pour les voitures avec PCM dans chaque sens.

Tous ces projets seront réalisés et inaugurés en juin.

3. Présentation de la brigade cycliste de la Police de la zone Bruxelles-Ixelles (J. Dekeyser)

Joël Dekeyser est responsable à la fois de la police à vélo (bikers) et à rollers (rollercorps) et s'occupe plus particulièrement des événements.
La police a acheté voici 2 ans 20 vélos VVT et 30 tenues cyclistes de qualité.
Les missions assurées par les « bikers » se font le plus souvent là où la voiture est moins présente et correspondent à :

- l'encadrement d'événements, de manifestations
- respect des prescriptions du code de la route càd des sites propres, doubles files, , gestion des carrefours dans le cadre du contrat de mobilité (surtout Trône), actions sur commande du dispatching…

Les bikers s'occupent donc de missions de police au sens large et non pas uniquement de questions liées au vélo.

Les bikers forment une équipe plutôt qu'une brigade (la brigade a une connotation trop centralisée alors que le fonctionnement de la police repose sur une relation de proximité au niveau des commissariats) : 30 policiers utilisent un vélo ponctuellement et 6 de façon permanente depuis 2004, avec une distance parcourue moyenne de 20-25 km par jour.

Le recrutement se fait sur base volontaire. Ces policiers ont suivi une formation d'agent à vélo dans une des écoles de police du pays, mais ces formations ne sont pas toujours adaptées au contexte de Bruxelles.

Les vieux vélos d'ancienne génération ont été distribués dans les 15 commissariats. Il est en projet de les renouveler.

J. Dekeyser n'est pas opposé au fait que les associations cyclistes lui communiquent la liste des endroits sensibles au niveau sécurité afin de voir si les bikers peuvent y assurer une présence plus importante (à transmettre à velo@brucity.be).
Les policiers donnent également des avis sur les aménagements cyclables qui leur sont soumis, vu leur connaissance du terrain. Cela peut être le cas lors de projets de plans de déplacement scolaires.
Il n'y a pas de plan d'action systématique de contrôle des cyclistes en infraction comme à Louvain.

4. Suivi des points de la réunion précédente

4.1. Aménagements cyclables demandés :

- Continuité de la PCM entre le bd Jacqmain et le bd Albert II : F. Depoortere doit encore examiner ce point.
- Aménagement cyclable quai des Usines : lettre Echevin du 17 mars. Réponse du Ministre remise en séance.

4.2. SUL

Le plan d'Agora pour le quartier européen a été envoyé aux membres par courriel.
P. Van Obberghen fait remarquer qu'Agora recommande de ne pas mettre de SUL dans la rue J. de Lalaing alors qu'on est sur l'ICR 11 et que des propositions ont déjà été faites.
Le GAQ considère le plan un peu succinct et demande la possibilité de consulter l'étude.
➔ le Cabinet de l'Echevin voit la possibilité de consulter le document d'étude.

Le GAQ souhaite également des précisions sur le calendrier de réalisation tant des SUL dans le Pentagone (dossier Zones 30) que hors du Pentagone. L'étude d'Agora qui porte sur tout le territoire de Bruxelles à l'exception du Pentagone est terminée. Il serait dommage que la mise en œuvre des SUL ne suive pas.
➔ le Cabinet de l'Echevin se renseigne sur le calendrier de réalisation des SUL (zones 30 + étude Agora).

4.3. Plans de déplacement scolaires (PDS)

4 écoles sur le territoire de la Ville participent au projet pilote de la Région avec Green Belgium (3 écoles néerlandophones) et Coren (1 école francophone).
Les contacts ont été faits entre les services de la Ville qui ont lancé une étude pour l'aménagement des abords des écoles et les 2 associations en question pour assurer un travail en synergie.

4.4. Stationnement Vélo

6 écoles de la Ville sont demandeuses de parking vélo.
Les besoins seront remplis soit via les 250 U achetés, soit via les range-vélos d'ACKA qui pourraient y être recyclés.
Vol/vandalisme de vélos dans les cours de récréation ? Pas de problème car le règlement intérieur des écoles décline en général toute responsabilité en cas de vol.
J. Dekoster propose d'examiner la possibilité de prévoir des box vélos.

4 5. Vol de vélos

Une campagne de prévention du vol de vélos sera lancée prochainement en collaboration avec l'asbl BRAVVO . Les actions menées sont : achat de 250 ranges-vélos modèle type « Région », placement d'autocollants sur les range-vélos, séances de gravage entre juin et septembre au Parc de Bruxelles avec un meilleur fléchage, réalisation d'une carte reprenant les parkings vélos dans le Pentagone pour commencer, distribution de dépliants informatifs lors des séances de gravage et placement des languettes « prévention vol » de la Région sur les vélos mal attachés.

4.6. Campagne de sécurisation Stalingrad

Le planning a été retardé en raison d'un problème au niveau de la couche d'asphalte pour la promenade centrale. Un nouveau marché sera passé pour ce point précis. L'installation d'une sculpture monumentale prévue en fin de promenade dépend du ré-asphaltage.
Inauguration en principe pour fin juin.
Le marquage définitif sera réalisé dans les prochains mois par les Travaux de Voiries.
A noter que dans les zones 30, les rues sont non prioritaires et que l'aménagement n'hypothèque en rien la prolongation de l'ICR 1 par la Région dans le Pentagone (passage cycliste à travers la « promenade » à hauteur de la rue Vanderweyden).

4.7. Promenade Verte régionale

Une première réunion a eu lieu entre les services de la Ville et le bureau « Dessin et Construction » désigné par l'IBGE.
Tracé examiné : celui repris au PRD.
Le Collège a approuvé le tracé proposé par G. Debongnie pour l'asbl Promenade Verte et a demandé à la Ministre Huytebroeck de le prendre en considération comme alternative au tracé officiel tel que repris au PRD et qui passe le long du Domaine Royal.

5. <u>Nouveaux points</u>

5.1. les pavés dans la rue des Fabriques (ICR 7) (L. Coveliers)

Le GAQ est contre les pavés, même « cyclables ». C'est un pas en arrière par rapport à la situation existante et à la demande de PU qui prévoyait de l'asphalte. Le type de revêtement prôné en fonction de la typologie du lieu et de la hiérarchie de la voirie au point de vue cycliste devrait faire l'objet de recommandations dans le cadre des vade-mecum.

5.2. les bordures autour de l'ascenseur des Marolles (L. Coveliers)

P. Van Obbgerghen fait remarquer que la suppression des bordures risque d'encourager les cyclistes à ne pas descendre de leur vélo lorsqu'ils empruntent le trottoir pour rejoindre l'ascenseur.

5.3. le sens unique et les pavés de la rue de Ligne (L. Coveliers)

Demande du GAQ d'un revêtement tenant compte des cyclistes.

6. <u>Divers</u>

- **Av. Legrand** : F. Depoortere signale qu'il a demandé que la STIB remplace les pavés très peu confortables et mal posés par des pavés plats « cyclables ».
  => La Commission soutient cette demande.
- **Contournement de Carcoke** : G. Debongnie signale qu'il fait partie du comité d'accompagnement de l'étude d'incidence ayant pour objet la demande de permis pour le contournement du site, y compris de l'ICR 5. Le projet consiste en l'aménagement de double piste cyclable avec ronds-points et veillera à minimiser les sorties de camions.
  L'AED maintient son idée de laisser l'ICR 5 le long du canal.
- **ICC Bois de la Cambre** : J. Dekoster souhaite que la Ville fasse des propositions d'itinéraire cyclables communaux afin d'assurer la continuité avec ceux proposés par Uccle dans son PCM .
- **ICR 11** : rue du Mutsard, la Commission régionale de la Mobilité a opté pour une PCM en voirie.
  => ***Rien ne s'oppose donc plus à ce que la Région introduise une demande de PU .***

<u>Prochaine réunion de la commission vélo : vendredi 8 septembre à 9 heures</u>